

[Texte]

who is missing at the present time—maybe he will show up—is Harley Fried.

The Chairman: Excuse me, Mr. Farion. Would you give us the first names of your sons, please?

Mr. O. Farion: My eldest son is Ken, and my youngest son is Greg.

The Chairman: We have met them both before.

Mr. O. Farion: You have; right.

I would like to read a little submission I have written up; then I have a few more things to add. However, as I am no professional speaker, I would like to start it off that way.

Our lost man has been found—Mr. Harley Fried.

The Chairman: All right; proceed, sir.

Mr. O. Farion: Submission to the House of Commons Standing Committee on Transport on the subject of Bill C-155.

As a farmer who has 35 years of experience at farming, growing grain, and raising livestock, also as a delegate of the Alberta Wheat Pool 603, I am privileged to make a presentation to this committee regarding Bill C-155, concerning grain transportation.

On behalf of the Alberta Wheat Pool sub-district committee and myself, the greatest concern is that the freight rate known as the Crow rate may be taken out of statute. I foresee great difficulties placed on future grain producers, such as the ones who are sitting here with me, in this country.

The next paragraph has a little bit of an error; I am going to correct it.

When we hear that by 1991 freight rates will go up to five times Crow, which means that the price of grain would come down by 75¢ a bushel, at present-day prices this would mean that the price of barley would be 75¢ to \$1.40 a bushel. A grain producer in the Peace River country, who now pays 29¢ a bushel under the Crow to move his grain, would be faced with a freight bill of \$1.45 a bushel, leaving him with a return of about 15¢ to 70¢ a bushel for his barley. Should the rates go up to what was suggested by 2000—to 12 times Crow—farmers in the Vegreville area, where we live, would be paying \$1.68 for equal to today's open market price for barley, leaving the producer with no return should the price of grain remain equal.

Meanwhile, farmers in the Peace River country would be paying \$3.48 to move a bushel of barley to export position, which would mean grain producers would have to pay the railroads \$1.33 extra—and I have this underlined—to get the barley moved.

[Traduction]

troisième membre du groupe, celui qui est absent présentement . . . il pourrait être ici d'une minute à l'autre . . . s'appelle Harley Fried.

Le président: Excusez-moi, monsieur Farion. Voudriez-vous nous donner les noms de vos fils, s'il vous plaît?

M. O. Farion: L'aîné s'appelle Ken et le plus jeune s'appelle Greg.

Le président: Nous les avons déjà rencontrés.

M. O. Farion: C'est exact.

J'aimerais vous lire un petit exposé que j'ai rédigé et j'aurais ensuite quelque chose à ajouter. Toutefois, comme je n'ai pas l'habitude de parler en public, je vais commencer tout de suite.

Notre homme qui s'était perdu a retrouvé son chemin; je vous présente M. Harley Fried.

Le président: Parfait; continuez, monsieur.

M. O. Farion: Présentation au Comité permanent des transports de la Chambre des communes au sujet du projet de loi C-155.

En tant que fermier ayant 35 ans d'expérience dans la culture des céréales et l'élevage du bétail et à titre de délégué du *Alberta Wheat Pool* n° 603, j'ai le plaisir de faire cet exposé devant le Comité au sujet du projet de loi C-155 qui traite du transport des céréales.

Au nom du comité de la sous-division régionale du *Alberta Wheat Pool* et en mon nom personnel, je tiens à souligner que la plus grande source d'inquiétude est la proposition de retirer de la loi le tarif marchandises connu sous le nom de tarif du Nid-de-Corbeau. Je prévois que les producteurs de céréales du pays, comme ceux qui m'accompagnent ici aujourd'hui, feront face à de graves difficultés dans l'avenir.

Le prochain paragraphe renferme une petite erreur que je vais corriger.

Lorsqu'on dit que d'ici 1991 le tarif marchandises dépassera de cinq fois le tarif du Nid-de-Corbeau, ce qui signifie que le prix des céréales diminuera de 75 cents le boisseau, cela veut dire qu'aux prix courants, le prix de l'orge serait entre 75 cents et \$1.40 le boisseau. Un producteur de céréales de la région de Peace River qui paye actuellement 29 cents le boisseau pour faire transporter ses céréales, en vertu du tarif du Nid-de-Corbeau, devra payer une facture de transport de \$1.45 le boisseau, ce qui lui laisserait un profit d'environ 15 cents à 70 cents le boisseau pour son orge. Si les tarifs grimpent jusqu'à ce qui est prévu pour l'an 2000 . . . c'est-à-dire 12 fois le tarif du Nid-de-Corbeau . . . les fermiers de la région de Vegreville, la région où nous vivons, devraient payer \$1.68 pour l'équivalent du prix actuel de l'orge sur le marché libre, ce qui empêcherait le producteur de faire des profits si le prix des céréales reste stable.

D'un autre côté, les fermiers de la région de Peace River devraient payer \$3.48 pour le transport d'un boisseau d'orge en position d'exportation, ce qui signifie que les producteurs de céréales devraient payer \$1.33 de plus aux chemins de fer et ceci . . . je le souligne . . . pour le transport de l'orge.